



Sinistre Leasing option achat

Par **Soooooo**, le **08/06/2023** à **22:27**

Bonjour

J'ai pris une voiture en LOA 4ans 48mois avec l'assurance max, et la sécurité remplacement en plus avec le propriétaire la voiture était à 13000E et a été volée au bout du 32 mois la voiture à été volée

Ce que je voulais savoir, en regardant l'échéancier le 32 mois elle reviendrait à 8600E, l'expert rembourse 10000E l'assurance m'a dit qu'ils donnent 8600E au propriétaire et moi le reste, est-ce que le propriétaire me rembourse les 3mille qui restent comme je lui paye à lui la sécurité remplacement ?? J'espère que j'ai été clair

Par **chaber**, le **09/06/2023** à **14:58**

bonjour

Votre assureur va indemniser la Société de LOA selon la valeur retenue par l'expert franchise éventuelle déduite

Normalement vous restez redevable des mensualités restantes sauf si vous avez souscrit une assurance complémentaire pour les pertes financières

<https://www.village-justice.com/articles/role-assurance-cas-destruction-vehicule-location-longue-duree,38175.html>